

Le, 28 Janvier 1969

NOTE TECHNIQUE

A MM. LES CONCESSIONNAIRES

N° 153-D

**SOCIETE ANONYME  
AUTOMOBILES CITROEN**  
117 à 167, Quai André Citroën  
PARIS XV<sup>e</sup>  
Capital : 737.000.000 F.  
METHODES REPARATIONS

**CONFIDENTIELLE**  
(Droits de reproduction réservés.)

## VÉHICULES "D" TOUS TYPES

(depuis Février 1967)

### ÉLECTRICITÉ

Allumeur S.E.V.-Marchal

Depuis Janvier 1969, l'allumeur S.E.V.-Marchal est modifié (changement de la position du rupteur).

Le rupteur est modifié, et ne diffère du précédent modèle que par la longueur du fil le reliant au condensateur.

#### PIECES DETACHEES.

| Désignation                      | Ancien numéro                       | Nouveau numéro                        |
|----------------------------------|-------------------------------------|---------------------------------------|
| Rupteur complet S.E.V. - Marchal | DY-211-17<br>(fil longueur = 48 mm) | DY-211-217a<br>(fil longueur = 90 mm) |

#### REPARATION.

Lors d'un échange de rupteur, il est nécessaire d'utiliser le type de rupteur correspondant au type d'allumeur.

La transformation d'un allumeur ancien modèle en allumeur nouveau modèle est possible.  
Pour cela :

## I - Se procurer au Service des Pièces Détachées :

|                           |              |
|---------------------------|--------------|
| 1 Rupteur .....           | DY. 211-217a |
| 1 Vis .....               | 88 S         |
| 1 Ecrou .....             | 2269 S       |
| 1 Rondelle éventail ..... | 2284 S       |

## II - Dépose (voir fig. 1).

Déposer : l'allumeur (voir Op. DX. 211-1a du Manuel 544 ou 547 Tome I)  
la tête d'allumeur  
le rotor  
les trois vis (7) de fixation du plateau porte-rupteur  
la borne (6) d'alimentation du rupteur  
le plateau (2) porte-rupteur

## III - Préparation (voir fig. 2).

Pointer et percer le trou (b) centré sur la ligne (a) venue de fonderie. Graisser le forêt pour éviter la chute des copeaux dans l'allumeur.  
Souffler à l'air comprimé.

## IV - Pose (voir fig. 1)

Mettre en place le plateau (2) porte-rupteur, pour que le rupteur soit dans la position indiquée en B, fig. 1.

Fixer le plateau (2) à l'aide des trois vis (7). Conserver la position de la patte (1) de positionnement de la tête d'allumeur.

Fixer l'agrafe (5) à l'aide du boulon (8)  $\emptyset = 4$  mm (rondelle éventail sous tête).

Mettre en place : la borne (6) d'alimentation du rupteur,  
le nouveau rupteur (fil c) plus long, après avoir très légèrement graissé l'extrémité (d) du toucheau.

Régler l'écartement des grains de contact du rupteur à 0,45 mm et serrer les deux vis (4).

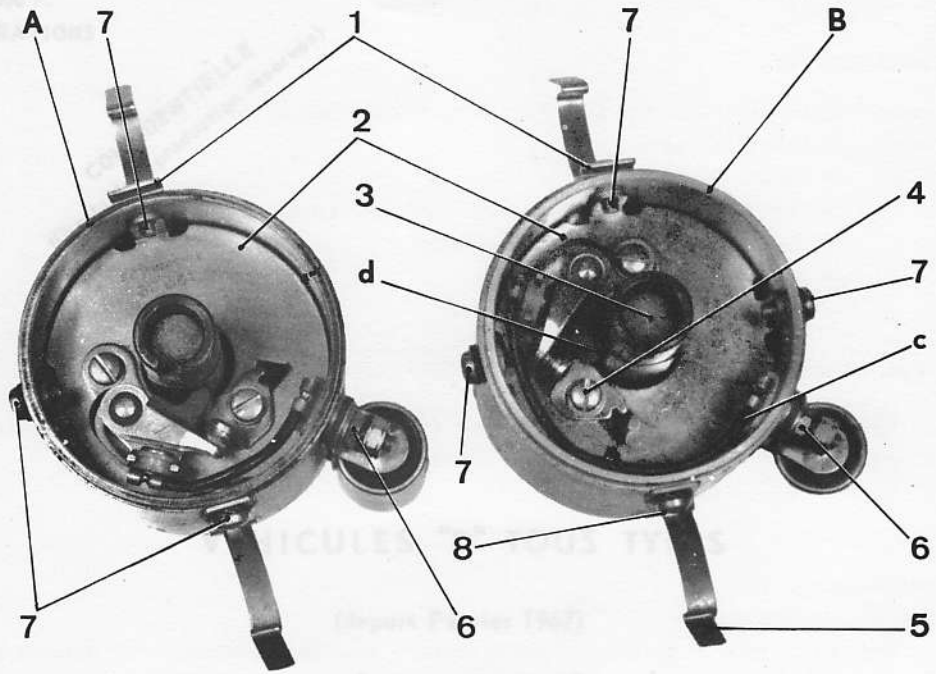
Huiler légèrement le feutre (3) (huile de vaseline).

Mettre en place le rotor et la tête d'allumeur.

Poser l'allumeur (voir Op. DX. 211-1a du Manuel n° 544 ou 547 - Tome I).

Caler l'allumeur (voir Note d'Information n° 94).

SOCIÉTÉ ANONYME  
AUTOMOBILES CITROËN  
117-3 167, Quai André Citroën  
PARIS XV<sup>e</sup>  
Cedex 7, 757 800 200  
MÉTHODES REPAS



Ancien modèle

Nouveau modèle

Fig. 1

PIECES DETACHEES.

|                  |  |  |  |
|------------------|--|--|--|
| Rapporteur comp. |  |  |  |
|                  |  |  |  |
|                  |  |  |  |
|                  |  |  |  |

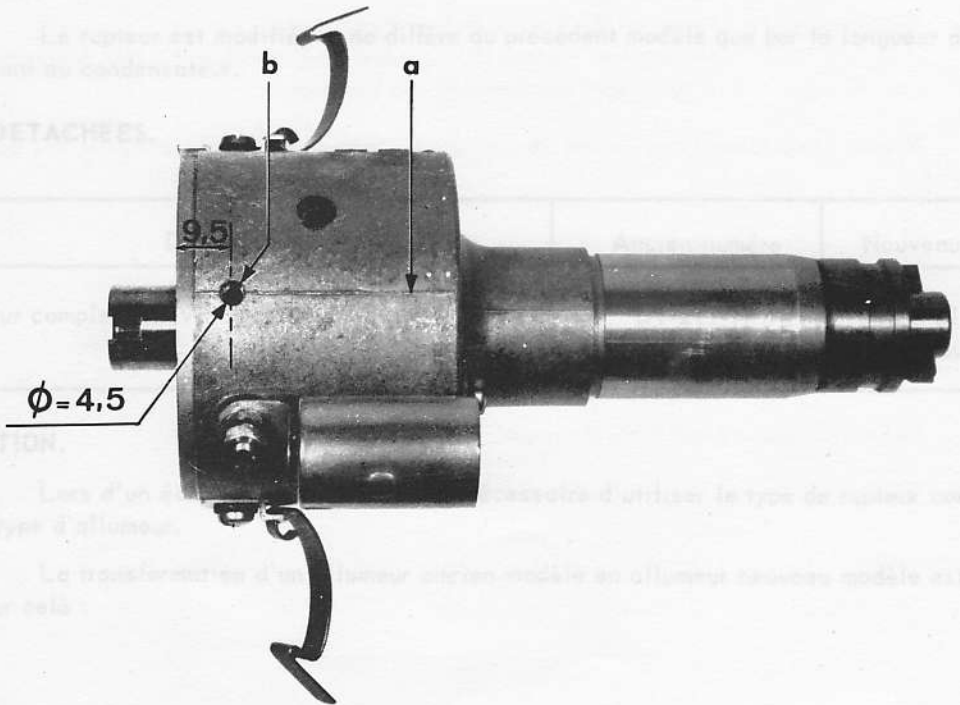


Fig. 2